

CFDT – CFTC - CGT – FO – SIC – SNABF Solidaires

Paris le 17 janvier 2005

Monsieur Yves BARROUX,
Secrétaire Général - 09-1060

Monsieur Hervé QUEVA,
Directeur Général des Ressources Humaines - 56-1500

Messieurs,

Le Plan d'Aménagement des Implantations Territoriales, qui entre dans sa troisième et dernière phase, couplé au déploiement dans le réseau de RDG2 génère des difficultés grandissantes auxquelles sont notamment confrontés nos collègues ADS.

La sécurité de nos sites et des personnes constituant une priorité pour la Banque comme pour les syndicats, nous vous demandons de bien vouloir répondre rapidement à la présente demande de nos six organisations syndicales de convoquer une commission du personnel spécifique à la catégorie des Agents de Surveillance avant la fin du mois de février 2006.

Vous trouverez, ci-joint, la liste des points que nous souhaitons aborder lors de cette commission du personnel. Ce document, validé par nos six organisations syndicales à l'issue d'une large consultation organisée auprès des ADS, constitue à présent la plateforme intersyndicale des revendications professionnelles et salariales pour cette catégorie du personnel. Elle fera l'objet d'une communication individuelle auprès des intéressés.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

La Secrétaire Générale de la CFDT, La Secrétaire Générale de la CFTC, Le Secrétaire Général de la CGT,



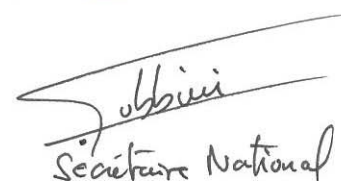
Le Secrétaire Général de FO,



Le Secrétaire Général du SIC,



Le Secrétaire Général du SNABF Solidaires,



Secrétaire National